

Le procès des attentats du 13 novembre 2015, le candidat Zemmour et le traumatisme de Sarah Knafo

écrit par Caroline-Christa Bernard | 4 novembre 2021





Cela fait bientôt deux mois que le procès des attentats de Paris du 13 novembre 2015 a débuté dans l'enceinte du Palais de Justice de Paris où une salle d'audience a été spécialement construite pour accueillir les parties civiles.

En tant que témoin du premier cercle de l'attentat du Bataclan, j'ai assisté à plusieurs audiences dans l'enceinte de la Cour d'Assises Spéciale entourée de murs en bois blanc avec d'élégantes sculptures de marbre ornant la salle.

J'étais en effet convoquée à la barre du Tribunal ce mois d'octobre pour me constituer partie civile ayant été

confrontée à un jeune homme décédé dans le bureau de l'administration du Bataclan au RDC de l'immeuble où j'étais domiciliée depuis dix ans et à des scènes de guerre et de chaos d'une grande violence sur nos trottoirs.

J'ai ainsi découvert l'ampleur de ce procès hors norme avec la présence d'une cinquantaine d'avocats, une centaine de gendarmes et de policiers, de nombreux journalistes et psychologues. Je me suis présentée à la barre du Tribunal à l'appel du Président Monsieur Jean-Louis Peries afin de décliner mon identité et livrer brièvement mon témoignage de cette nuit tragique du 13 novembre 2015.

C'est ainsi que j'ai pu longer le box des accusés ou quatorze prévenus sont placés derrière d'épaisses vitres en verre sous la haute surveillance de policiers lourdement armés. Mon attention s'est bien évidemment attardée sur Salah Abdeslam, le seul survivant du commando terroriste. Son regard était froid et hostile, il s'était rasé les cheveux le jour de ma venue au Tribunal. J'ai longuement observé ces accusés, ce sont des hommes à l'allure banale qui ont pourtant commis l'irréparable.

Six ans après la date du 13 novembre 2015, le traumatisme reste béant et insurmontable chez de nombreux rescapés et parents de victimes. Les récits des parties civiles sont insoutenables avec la description de sévices et actes de barbarie perpétrés à l'intérieur de la salle de concerts du Bataclan. Un père a notamment indiqué au Tribunal que son fils a été battu à mort par les terroristes qui lui ont également infligé des mutilations, son fils n'ayant plus de yeux dans les orbites lors de la visite mortuaire à l'institut médico-légal de Paris quelques jours après l'attentat. D'autres parents endeuillés ne sont plus en mesure de travailler, le chiffre d'affaires de leurs propres entreprises s'est effondré depuis la perte de leurs enfants. C'est le cas de Monsieur Patrick Jardin, le père de Nathalie qui travaillait comme éclairagiste lumière avec toute l'équipe du Bataclan au RDC de

mon immeuble. Ce père meurtri a été contraint de fermer son affaire de locations de voitures et il se bat pour que la responsabilité de certains dirigeants politiques soit reconnue du fait de la non-intervention des forces de l'ordre et des militaires en faction devant le théâtre du Bataclan le soir du 13 novembre 2015. Cela reste en effet un mystère, une incompréhension, un secret d'Etat. Certains affirment que le gouvernement français a sciemment laisser perdurer le massacre afin d'y retirer certains intérêts notamment pour faire passer de nouvelles lois visant à renforcer le contrôle de la population française.

Malgré la gravité de ces attaques islamiques qui constituent clairement un acte de guerre contre la France, l'omerta reste très importante au sein de la caste politique, médiatique et judiciaire. C'est une page de l'histoire de France qui s'est écrite le 13 novembre 2015, ces attentats sont l'acte le plus meurtrier depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En une nuit, nous avons quitté l'époque de l'après-guerre pour basculer dans une ère nouvelle sur notre territoire national, celle des affrontements ethnico-religieux et du grand djihad. Et pourtant, tout le déroulé de ce procès historique reste sous contrôle, aucune parole ne devant destabiliser l'ordre établi et le politiquement correct. Ainsi, il est totalement interdit de faire clairement le lien entre ces attaques meurtrières et l'idéologie coranique, le grand absent de ce procès étant en réalité l'islam.

Le Président Monsieur Jean-Louis Peries conteste toujours le fait que des mutilations à l'arme blanche ont été commises contre des victimes du Bataclan. Les parties civiles les plus virulentes dans leurs prises de parole sont relayées à la barre en fin de séance, en toute fin de journée, lorsque la salle d'audience s'est totalement vidée. Par ailleurs, le Président n'hésite pas à critiquer certains témoignages de parents de victimes considérés selon lui comme des discours trop politiques.

Les médias du système continuent également de pourchasser toute parole qui semblerait déviante sur le thème de l'islam au cours de ce procès, le mot d'ordre étant pour les parties civiles de ne jamais ressentir aucune haine ni ressentiment malgré le traumatisme ou la perte d'un être cher.

Il est à noter que certains rescapés des attentats ont préféré témoigner de façon anonyme à la barre par crainte d'éventuelles représailles et un juge d'instruction refuse que son visage apparaisse publiquement lors du procès ou à la télévision pour éviter toute prise de risque pour son intégrité physique.

Il en ressort une grande infantilisation, les parties civiles étant encadrées par le labyrinthe complexe de la procédure pénale d'un procès d'assises où aucun dépassement d'humeur, signe de colère ou d'indignation n'est toléré. J'ignore moi-même si des poursuites judiciaires pourraient être engagées à l'encontre des parties civiles qui se montreraient trop insolentes ou irrévérencieuses devant la Cour.

De façon inattendue et concomitante à ce procès hors norme des attentats du 13 novembre 2015, nous assistons en parallèle à l'arrivée spectaculaire d'Eric Zemmour dans le champ politique, sa candidature pour l'élection présidentielle de 2022 ne faisant plus aucun doute aujourd'hui. L'exclusion d'Eric Zemmour de la chaîne C-NEWS sur ordre du CSA est à mes yeux étroitement liée au déroulé du procès historique susvisé, Eric Zemmour n'ayant pas hésité à délivrer à l'antenne une parole de vérité dès l'ouverture de ce procès au mois de septembre 2021, peu de temps avant la sanction du CSA. **Il semble évident que le maintien d'Eric Zemmour sur le plateau de Christine Kelly aurait permis au polémiste de livrer une toute autre lecture du déroulé des audiences du procès des attentats et cela devant des millions de téléspectateurs. Juste avant son éviction de la chaîne de télévision, Eric Zemmour a d'ailleurs eu le temps de rappeler sur C-NEWS que Salah Abdeslam a agi en tant que véritable**

musulman, le tout en conformité avec les préceptes du Coran. La grande crainte du CSA, du gouvernement, des médias et des instances judiciaires était en réalité qu'Eric Zemmour fasse publiquement un contre-procès des attentats du 13 novembre 2015 en rappelant le lien évident de ces attaques avec l'islam, le tout en totale opposition avec la vision et la censure imposées par le système en place.

En réalité, le CSA a permis à Eric Zemmour de bénéficier de tout son temps libre pour lancer sa campagne présidentielle avec des meetings et des rassemblements qui sont un véritable succès dans toute la France. Dans ses discours, Eric Zemmour n'hésite pas à revenir sur le drame du Bataclan et sur les autres attentats perpétrés contre la France en rappelant que ces offensives sont toujours commises au cri de « Allah Akbar ! ». Ainsi, le système n'a pas réussi à museler Eric Zemmour qui prend sans cesse la défense des victimes et des parents endeuillés en désignant clairement l'ennemi qui est l'islam.

Et dans l'ombre d'Eric Zemmour, se cache Mme Sarah Knafo, sa conseillère personnelle, sans qui la candidature de l'écrivain polémiste à la présidentielle n'aurait jamais été possible. Sarah Knafo est une jeune énarque dont la famille est proche de celle d'Eric Zemmour, elle a su convaincre ce dernier de se lancer dans la bataille présidentielle, persuadée du potentiel exceptionnel de cet homme visionnaire à l'intelligence hors du commun. Mais c'est également en mémoire de son petit frère Dan que Sarah Knafo s'est lancée dans ce challenge. Car un drame familial a frappé Sarah Knafo dès l'enfance, sa mère ayant été violemment agressée en Seine Saint-Denis par des racailles alors qu'elle était enceinte de son frère qui naîtra avec un lourd handicap irréversible suite à cette agression. Dan Knafo est décédé en 2018 suite à des complications liées à son handicap. Une date décisive pour Sarah Knafo farouchement déterminée à agir en mémoire de son frère défunt et à changer le destin de la France en propulsant Eric Zemmour dans l'arène politique.

Le verdict des attentats de Paris du 13 Novembre 2015 est attendu au mois de mai 2022 au moment même où se jouera le sort des futures élections présidentielles. Il semble évident que ces deux évènements exceptionnels seront étroitement liés et auront une influence décisive sur le vote du peuple français.

En octobre 2019, Caroline-Christa Bernard intervenait lors du Rendez-vous Bleu Blanc Rouge de Synthèse nationale :

<http://synthesenationale.hautetfort.com/archive/2021/11/03/le-proces-des-attentats-de-paris-du-13-novembre-2015-et-le-c-6347401.html>